

BY / PAR DR. LIL LINTON, OD

DECEMBER 2012

It has taken over a year and a half for the latest iteration of our attempts to have non-corrective (cosmetic) contact lenses classified as medical devices to make its way through parliament to the point of approval. When all is said and done you could have completed an MBA program in the time that it will have taken for the bill to come into force. By all accounts this has been a fairly rapid process for such a simple bill. Given a more complex or controversial bill, the length of time to progress through each legislative step will increase to the point where one could likely obtain a baccalaureate degree before its progress is complete. Suffice it to say that changing legislation at any level is a time consuming and laborious process.

This year the CAO has worked with varying federal government agencies including Health Canada, Canada Revenue Agency, Human Resources and Skills Development Canada, Industry Canada, Corporations Canada, Citizenship and Immigration Canada, Canadian Institute for Health Information and the Public Health Agency of Canada. We have discussed issues around non-corrective contact lenses, non-insured health benefits, interim health benefits, grants and other issues important to eye health and the optometric profession. We have developed relationships with MPs, senators, bureaucrats and staff assistants. It has been a very active year in government relations for the CAO.

Government advocacy and relations is also a pressing need at the provincial level. Regardless of the different regulations that exist provincially, one commonality exists in that every provincial optometry association in Canada has pursued advocacy on one issue or another in their province — government relations and the efforts that go into trying to achieve change are substantial.



We know that changing legislation after it has been instituted is an incredibly difficult task. Every association's efforts are best placed in preventing change that is not in the public interest before it takes place. Being proactive requires effort that affects change when the policy makers are most receptive. Those efforts should focus on building strategic relationships, advocating policy positions, and educating policy influencers and decision makers.

There are many issues taking place provincially that should be on the national radar. Governments take their cues for policy positions from the public, interest groups, industry, and other governments. Policies being discussed in Saskatchewan and Manitoba can easily catch the attention of the Alberta or Ontario governments. Optometry must be constantly aware of policies and issues being discussed in other provinces, the United States, and other countries. In the information age, the world is too small for distance to be a barrier for domestic or foreign policies to set root.

Fortunately, there is a vehicle that exists within CAO to be able to discuss opportunities, issues and needs at the policy level and strategize plans to advance them. That vehicle is the CAO Government Relations Committee. It exists to bring provincial perspectives together so that we can

discuss issues and opportunities, unite and proactively move forward together. It is the forum where we bring our collective knowledge, experience and GR resources together to affect change.

A primary role of the government relations committee is to determine initiatives that educate and influence government decision makers. CAO and the provincial associations need to take advantage of what the government relations committee offers; to monitor information, educate decision makers, advocate policy positions and work for change. This requires dynamic initiatives to bring eye health and optometry to the forefront through co-operative and strategic efforts within our profession.

We know how long policy change or creation can take. If we want changes within the next five years, efforts need to begin now.

I a fallu plus d'un an et demi pour que la dernière édition des efforts que nous faisions pour que les lentilles cornéennes non correctives (cosmétiques) soient reconnues comme dispositifs médicaux en arrivent au stade de l'approbation au Parlement. Tout compte fait, il aurait été possible de terminer un programme de MBA pendant le temps qu'il aura fallu au projet de loi pour devenir loi. L'exercice a malgré tout été relativement rapide pour un projet de loi aussi simple. Le temps qu'il faut à une mesure plus complexe ou controversée pour franchir chaque étape législative augmente au point où il serait possible d'obtenir un baccalauréat avant que l'étude en soit terminée. Il suffit de dire que le changement d'une mesure législative à n'importe quel niveau est chronophage et laborieux.

Cette année, l'ACO a collaboré avec divers organismes du gouvernement fédéral, y compris Santé Canada, l'Agence du

revenu du Canada, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Industrie Canada, Corporations Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, l’Institut canadien d’information sur la santé et l’Agence de la santé publique du Canada. Nous avons discuté des lentilles cornées non correctives, des services de santé non assurés, des services de santé intérimaires, des subventions et d’autres questions importantes pour la santé oculo-visuelle et la profession optométrique. Nous avons établi des liens avec des députés, des sénateurs, des fonctionnaires et des adjoints. L’année a été très active pour l’ACO sur le plan des relations gouvernementales.

La représentation et les relations gouvernementales constituent aussi un besoin pressant à l’échelon provincial. Sans égard aux différents règlements en vigueur dans les provinces, il existe un aspect commun, soit que les associations d’optométrie de chaque province du Canada sont intervenues dans un grand dossier ou un autre dans leur province – les relations gouvernementales et les efforts déployés pour essayer d’instaurer le changement sont importants.

Nous savons qu’il est incroyablement difficile de modifier une loi en vigueur. Il est préférable que les efforts de chaque association visent à prévenir au préalable un changement qui n’est pas dans l’intérêt public. Pour être proactif, il faut faire des efforts qui ont une incidence sur les changements lorsque les responsables des politiques sont les plus réceptifs. Ces efforts doivent viser avant tout à établir des liens stratégiques, défendre des positions stratégiques et informer les stratégies et les décideurs.

Il y a beaucoup de questions à l’échelon provincial qui devraient être visibles sur la scène nationale. Lorsqu’il s’agit d’arrêter des positions stratégiques, les gouvernements sont à l’écoute du

SickKids **The 24th Annual Jack Crawford Day**
Paediatric Ophthalmology: What We Should Not Miss
MONDAY APRIL 1, 2013

Featured Topics:
Neuro-ophthalmic Emergencies
Allergic Conjunctivitis
Trauma Pitfalls & Orbital Mimickers

Guest Speakers:
Patrick Watts, MBBS, MS, FRCS, FRCOphth, Clinical Director, University Hospital of Wales, UK
J. Raymond Buncic, MD, FRCSC, Neuro-Ophthalmologist, SickKids; Professor, University of Toronto

Venue: The Hospital for Sick Children, 555 University Ave., Daniels-Hollywood Theatre



public, des groupes spécialisés, de l’industrie et d’autres gouvernements. Des politiques qui font l’objet de discussions en Saskatchewan et au Manitoba peuvent facilement attirer l’attention des gouvernements de l’Alberta ou de l’Ontario. L’optométrie doit être constamment à l’affût des politiques et des enjeux abordés dans d’autres provinces, aux États-Unis et ailleurs. À l’ère de l’information, le monde est trop petit pour que les distances empêchent les politiques nationales ou étrangères de s’implanter.

Il existe heureusement à l’ACO un organe qui permet de discuter de possibilités, d’enjeux et de besoins à l’échelon stratégique et d’établir des plans stratégiques pour faire avancer ces dossiers. Cet organe est le Comité des relations avec les gouvernements de l’ACO qui doit unir les points de vue des provinces afin que nous puissions discuter d’enjeux et de possibilités, faire front commun et aller de l’avant ensemble de façon proactive. C’est la tribune où nous réunissons nos connaissances, notre expérience et nos ressources collectives pour instaurer le changement.

Le comité des relations avec les gouvernements, a pour rôle premier de déterminer les initiatives qui informent et influencent les décideurs des gouvernements. L’ACO et les associations provinciales doivent profiter de ce que le comité des relations avec les gouvernements peut leur offrir, surveiller l’information, informer les décideurs, préconiser des positions stratégiques et chercher à instaurer le changement. Il faut à cette fin des initiatives dynamiques pour placer la santé oculo-visuelle et l’optométrie à l’avant-scène par des efforts stratégiques et basés sur la coopération à l’intérieur même de la profession.

Nous savons combien de temps il faut pour créer ou modifier une politique. Si nous voulons instaurer des changements au cours des cinq prochaines années, il faut nous mettre à l’œuvre maintenant.